

Gerzat, le 17 juillet 2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Serge PICHOT, Maire.
Mme BUISSON est désignée en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.
Après approbation, à l'unanimité, du compte rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2020, l'ordre du jour est examiné.

• **Approbation des comptes de gestion et administratif 2019 du budget principal**

Le Conseil Municipal, **par 26 voix pour et 3 abstentions**, a adopté le compte administratif et le compte de gestion arrêtés aux montants suivants.

a) Présentation des résultats

Exercice 2019 seul	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	2 429 772,09	9 183 913,46	11 613 685,55
Dépenses	2 421 246,17	8 725 779,59	11 147 025,76
Résultat	8 525,92	458 133,87	466 659,79

Résultat de clôture	Investissement	Fonctionnement	Total
Situation fin 2018	166 882,05	1 068 022,41	1 234 904,46
Résultat exercice 2019	8 525,92	458 133,87	466 659,79
Résultat de clôture	175 407,97	1 526 156,28	1 701 564,25

b) Utilisation du résultat cumulé de fonctionnement : 1 526 156 ,28 €

Affectation au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté"	252 590,33
Affectation en réserve au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés"	1 273 565,95
Total	1 526 156,28

• **Rapport d'orientation budgétaire 2020**

Le Conseil Municipal, **par 25 voix pour et 4 abstentions**, a pris acte du rapport d'orientation budgétaire présenté par l'adjoint aux finances qui a rappelé le contexte sanitaire particulier et les mesures dérogatoires pour 2020.

Un budget avec de nombreuses incertitudes, complètement dépendant du risque de récession mondiale post COVID qu'il a fallu intégrer.

Les orientations budgétaires s'articulent autour des objectifs suivants :

- assurer la sécurité sanitaire de la commune ;
- poursuivre la maîtrise des coûts et des moyens afin de répondre à la réduction de la dotation globale de fonctionnement ;
- maintenir les taux de fiscalité afin de ne pas alourdir la charge qui pèse sur les ménages.

Les recettes de fonctionnement ont été réajustées pour prendre en comptes les pertes dues au confinement, le produit fiscal augmente de 1% par l'ajustement des bases (décision de l'Etat) et la dotation globale de fonctionnement continue de décroître et baisse de 41 000 € sur 2020.

Les dépenses de fonctionnement ont été réajustées et maîtrisées avec une baisse de 1% essentiellement sur les charges à caractère général.

La masse salariale progresse de 2.30% pour intégrer le glissement vieillesse technicité et un surcoût pour de l'assurance du personnel.

Conséquence de la crise sanitaire, l'épargne décroît de 73 410 € et devrait à nouveau progresser en 2021.

Les dépenses d'investissement se décomposent en :

- Dépenses incompressibles (remboursement des emprunts bancaires, à l'EPF-SMAF, l'attribution de compensation versée à Clermont Auvergne Métropole) pour 998 688 €.
- Projets d'investissement nouveaux sur les bâtiments (636 200 €)
- Rénovation de l'éclairage d'un gymnase (15 010 €)
- Matériel pour le fonctionnement des services (290 210 €)
- Acquisitions foncières (123 000 €)

Elle s'équilibre essentiellement avec un emprunt de 1 000 000 €, des subventions (300 800 €), des remboursements de Clermont Auvergne Métropole (276 000 €), le fond de compensation de la TVA (180 000 €)

- **Budget Primitif 2020**

Le Conseil Municipal, **par 25 voix pour et 4 abstentions**, a adopté le budget primitif 2020, celui-ci reprend les chiffres exposés dans le rapport d'orientation budgétaire et s'équilibre à 9 117 894 € en fonctionnement et 4 339 071 € en investissement.

- **Refinancement de crédit**

Dans le cadre d'une gestion active de la dette et afin de libérer des marges de manœuvre le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé de rallonger les durées de crédits selon les modalités suivantes :

Prêteur	SFIL	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin
Montant	1 800 166,95	1 437 616,70
Durée	16 ans	20 ans
Taux	0,42%	1,35%
Type	Fixe	Fixe

- **Programme d'emprunt 2020**

Afin d'équilibrer la section d'investissement et ainsi de financer le programme d'investissement, il a été décidé, **à l'unanimité**, de contracter un emprunt de 1 000 000 € auprès de la Banque Postale pour une durée de 25 ans à un taux fixe de 0,81%.

- **Renouvellement d'un poste d'adjoint technique**

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé le renouvellement d'un poste dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences pour une durée de 6 mois.

- **Recrutement d'animateurs occasionnels**

Afin de pallier les besoins en personnel durant la période estivale le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de recruter 10 animateurs pour les vacances d'été 2020.

- **Actualisation de l'avis sur la vente d'immeuble de l'EPF SMAF**

Le Conseil Municipal, **par 25 voix pour et 4 abstentions**, a donné un avis favorable à la vente par l'EPF SMAF à Auvergne Habitat des immeubles cadastrés BK 490 et BK 843 situés 2 rue Elie Jaloustre.

- **Avis sur une opération envisagées par Clermont Auvergne Métropole**

Le Conseil Municipal, **par 25 voix pour et 4 abstentions**, a donné un avis favorable sur l'acquisition de la parcelle BW 46 nécessaire à la réalisation de la future desserte nord-ouest.

- **Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs**

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts le Conseil Municipal, **par 25 voix pour et 4 abstentions**, a proposé au Directeur Départemental des finances publiques 16 titulaires et 16 suppléants.

- **Désignation d'un correspondant défense**

Le Conseil Municipal, **par 28 voix pour et 1 abstention**, a décidé de désigner Mme Lavadoux comme correspondant défense.

- **Désignation de représentants à l'association Gerzat Espace Rural**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de désigner Mme Ray et M. Bonnefond.

- **Tarifs Service Culturel**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté les tarifs suivants :

Date	Spectacle	Tarifs plein	Tarifs réduits*	Gratuité
26 septembre	Cie La Volga – Les Kischs	12 €	9 €	(- 12 ans)
16 octobre	Cie Supreme Legacy – Hip hop culture	12 €	9 €	(- 12 ans)
7 novembre	Rod Taylor and the positive roots band + 1 ^{ère} partie SMAD	17 €	14€	(- 12 ans)
13 novembre	Alexandre Pesle – Le Pesletâcle	17 €	14 €	(- 12 ans)
4 décembre – Les automnales	Cie Les Asphodèles – L'oiseau vert	10 €	6 €	(- 8 ans)
19 décembre	Cie K-Bestan – Pour aller où ?	12 €	9 €	(- 12 ans)
23 janvier – Festival ODM	Cuarteto tafi	12 €	9 €	(- 12 ans)
26 février	Théâtre du motif – Johan Padan à la découverte des amériques	12 €	9 €	(- 12 ans)
12 mars	Les décaféinés lancent une machine	17 €	14€	(- 12 ans)
2 avril	Sabaly	12€	9 €	(- 12 ans)

Pour cette saison, plusieurs RDV gratuits ont été programmés :

Date	Spectacle
30 septembre	Concert Coté Vague : Peyo + Malzingue
7 octobre	Semaine Bleue / Concert bal des crapauds – Les brayauds
28 octobre	Concert Coté Vague : Acid Quintet + O'Brien
25 novembre	Concert Coté Vague : Redhill + Naïad
27 janvier	Concert Coté Vague : Hi the sun + Pheme
24 février	Concert Coté Vague : Nathan Mollet trio + Lucile
31 mars	Concert Coté Vague : Dxvxdx Sxlf + Loxus
28 avril	Concert Coté Vague : An eagle in your mind + Black cat bones
7 mai	Cie Komusin « Corps-Espace-Dialogue » – spectacle en extérieur
29 mai	Théâtre Group – Départ arrêté